

Compte rendu
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 juin 2018

Présents : SOULÉ Raphaëlle, Isabelle FABERT, LOPES Nathalie, Marc DEDIEU, André SICRE, Stéphane BARDOU, Marc LAURENS, Henri VIDAL, Nicolas PONCY (procuration à Marc LAURENS), Jean-Pierre SICRE

Secrétaire de séance : SOULÉ Raphaëlle

Ordre du jour :

- PV de la séance du 20 avril 2018
- Résultat appel d'offre goudronnage
- Résultat appel d'offre tractopelle
- Convention avec le SMDEA pour l'entretien des bornes incendie
- Renouvellement Association Foncière Pastorale
- Mise en place RIFSEEP : régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
- Questions diverses

P.V séance du 20.04.2018 : Adopté à l'unanimité des membres présents

Résultat appel d'offre goudronnage :

La Commission s'est réunie le 1^{er} juin 2018. Six entreprises ont retiré le dossier par voie dématérialisée ; deux ont répondu :

L'entreprise Rescannière s'est excusée.

- L'entreprise Cuminetti a répondu avec une offre à 199 850.40€ HT (hors enveloppe budgétaire)
- L'entreprise Colas Sud Ouest a répondu avec une offre à 98 753 € HT.

La commission a décidé de retenir l'entreprise Colas Sud Ouest.

Résultat appel d'offre tractopelle :

La Commission s'est réunie le 1^{er} juin 2018 ; sur quatre entreprises contactées, deux ont répondu :

- TP Partners Toulouse pour une chargeuse pelleuse case 590 ST pour 57 000€ HT
- Bergerat Monnoyeur a proposé une chargeuse pelleuse Caterpillar 432 F pour 59 300€ HT.

Après analyse des deux offres la commission des travaux a choisi la chargeuse pelleuse Caterpillar 432 F pour un montant de 59 300 € HT

Convention avec le SMDEA pour l'entretien des bornes incendie :

Dans le cadre de la réforme de la Défense Contre les Incendies (DECI) intervenue en décembre 2015, le Règlement de la Défense Extérieure contre les Incendies (RDDECI) a fixé le cadre d'action des maires au travers de l'exercice d'une police administrative spéciale de la DECI et de l'obligation de la mise en œuvre d'un service public communal de DECI.

Un arrêté communal devra être pris, comportant la liste exhaustive des points d'eau incendies retenus au titre de la DECI de la commune ainsi que le renseignement d'une grille type d'évaluation globale du risque et de sa couverture permettant d'évaluer la pertinence de la réalisation d'un schéma communal de défense extérieure contre l'incendie.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec le SMDEA qui assurera le contrôle, l'entretien des bornes incendie ainsi que le rapport de visite.

Renouvellement Association Foncière Pastorale

En octobre 2018 nous arriverons au terme des 20 ans d'existence de l'Association Foncière Pastorale « le Souleilla »

Cette association a permis l'installation d'éleveurs sur la commune, assurant ainsi un entretien de l'espace par le pacage. Conserver une activité qui n'est pas négligeable dans ces communes comme les nôtres.

Le Maire propose le renouvellement de cette association pour 20 ans.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 10

Mise en place RIFSEEP : régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel

Le RIFSEEP ou Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat.

Les délibérations antérieures relatives aux indemnités n'ayant plus de base légale, le conseil municipal a délibéré pour leur substituer le RIFSEEP avant le 30 juin 2018. Le projet de délibération est soumis au Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ariège.

Questions diverses :

- Recensement population 2019

Est nommé en qualité de coordonnateur communal de l'enquête de recensement pour l'année 2019: Monsieur Marc DEDIEU

- Décisions modificatives adoptés par le conseil municipal :

Budget Camping Municipal

C/ 13911.040 Subventions d'équipement Etat (op d'ordre) : - 382

C/ 28131-040 Amortissements bâtiments (op. d'ordre) : - 2

C/ 2131 immobilisations corporelles Bâtiments : - 384

Budget Régie Electrique :

C/6811-042 dotations aux amortissements (op. d'ordre): + 3

C/ 6068 autres matières et fournitures : - 3

- Stéphane BARDOU indique au conseil municipal que nous avons besoin de familles avec enfants en bas âges pour l'école. Merci de donner les contacts des Mairies de Mérens ou l'Hospitalet si vous connaissez des familles en recherche de logement.